



page 1

Paris, le mardi 09 mars 2010



L'UPMC et l'Inserm appliquent le principe de la délégation globale de gestion pour deux unités mixtes de recherche.

Jean-Charles Pomerol, président de l'UPMC et André Syrota, président directeur-général de l'Inserm, viennent de signer une convention relative à la délégation globale de gestion pour deux unités mixtes de recherche. Cette convention s'étalera sur la durée du contrat quadriennal de l'UPMC, jusqu'au 31 décembre 2012.

La convention confie à l'une des deux tutelles de ces unités mixtes, l'intégralité de leur gestion, qu'il s'agisse des moyens matériels, financiers et humains, à l'exception de la gestion des personnels titulaires qui restent suivis par l'établissement qui les emploie.

L'UPMC et l'Inserm reçoivent chacun la délégation globale de gestion pour une unité. La délégation globale de gestion est assurée par l'UPMC pour l'unité mixte de recherche *Physiopathologie* des *Maladies du Système Nerveux Central*, dirigée par Bruno Giros et l'Inserm pour l'unite mixte de recherche de l'Institut du Fer à Moulin (IFM), dirigée par Jean-Antoine Girault. "Si l'expérience se révèle concluante, elle sera généralisée" commente Jean-Charles Pomerol.

Le rapport vers "un partenariat renouvelé entre organismes de recherche, universités et grandes écoles", remis par François d'Aubert en avril 2008, avait formulé des propositions afin de simplifier la gestion des unités mixtes de recherche entre université et organismes de recherche dans un souci d'amélioration de la qualité du service rendu à ces unités.

Contact presse

UPMC, Claire de Thoisy-Méchin Tél: 01. 44. 27. 23. 34. claire.de_thoisy-mechin@upmc.fr

Inserm, Priscille Riviere Tel: 01. 44. 23. 60. 97. priscille.riviere@inserm.fr